



ALLOCATIONS SCOLAIRES 2023 – 2024

ECOLE ELEMENTAIRE

- 1. FOURNITURES SCOLAIRES** : allocation par élève de **40 €** (livres, cahiers, crayons, **piles**, etc.),
En subvention au Sou des écoles, allocation par élève de **4 € + 3 €**.
- 2. BUDGET PHOTOCOPIES PAR CLASSE** :
 - 8 000 photocopies dont maximum 1 000 en couleur, soit **16 ramettes de papier**
 - 500 copies pour les infos parents soit **1 ramette de papier**.
- 3. A.V.S.** : 150 € pour l'achat de matériel.
 - 500 photocopies en couleur, soit **1 ramette de papier**.
 - 500 photocopies noir & blanc, soit **1 ramette de papier**.
- 4. RASÉD** : 150 € pour diverses fournitures
1 500 photocopies dont maximum 150 en couleur soit **3 ramettes de papier**.
- 5. CROSS** : à PONT DE L'ISERE, ravitaillement offert.
- 6. TRANSPORTS** : 400 € par classe pour l'ensemble des déplacements (pédagogiques, sportifs, sorties de fin d'année) soit 4 400 €.
- 7. PISCINE** : Les entrées pour la piscine seront prises en charge par la communauté d'agglomération pour les classes de CP, CE et CM2, les déplacements par la commune.
- 8. SKI OU RAQUETTES** : 2 déplacements pour les classes de CM1. Ce budget ne pourra être reconduit sur d'autres activités en cas d'annulation d'une ou plusieurs de ces sorties.
- 9. CLASSE DE DECOUVERTES** : Le transport sera à la charge de la commune. Le séjour sera financé par les parents et la commune. La participation communale sera plafonnée à 90 € par enfant.
Budget maxi (transport + séjour) 3 500 € pour l'ensemble de l'école.
- 10. BUDGET LIVRES** :
 - 1 manuel scolaire pour 2 niveaux soit 2 nouveaux manuels
 - participation achat livret pour CP (soit 10 € par élève).
- 11. RECOMPENSE CM2** : 1 calculatrice conforme à liste d'entrée au collège
- 12. FRAIS DE BUREAU** : 300 € + 7 000 photocopies dont maximum 1 000 en couleur soit **14 ramettes de papier**.

Photocopies : au-delà des crédits, les compteurs sont bloqués.

Pas de report entre les différents postes, ni d'un poste non utilisé sur l'année suivante.

Le nombre d'enfants de référence est l'effectif de la rentrée scolaire.